ᓄᓇᕗᒥ ᓂᕈᐊᖅᑐᓕᕆᓂᕐᒧᑦ ᑭᒡᓕᖏᓐᓂᒃ ᕿᒥᕐᕈᔨᑦ ᑲᑎᒪᔨᖏᑦ
Nunavumi Nigoaoktoliginikut Titikniliogotinik Katimayiit
Nunavut Electoral Boundaries Commission
Commission de délimitation des circonscriptions du Nunavut

COMMUNIQUÉ

La Commission de délimitation des circonscriptions annonce que les Auditions Publiques vont commencer le 11 janvier 2011

IQALUIT, Nunavut (20 décembre 2010) – La Commission de délimitation des circonscriptions a annoncé aujourd'hui que sa première audition publique aura lieu à Iqaluit, la capitale du Nunavut, mardi 11 janvier 2011.

La Commission de délimitation des circonscriptions a été établie par l'Assemblée législative, le 25 octobre 2010. Les membres de la Commission sont constitués de Messieurs les Juges Ted Richard, Kirt Ejesiak et Gordon Main.

Selon la *Loi électorale du Nunavut*, la Commission de délimitation des circonscriptions a l'obligation de tenir des auditions publiques avant de pouvoir soumettre son rapport à l'Assemblée législative. Le 1er novembre 2010, la Commission a officiellement invité tous les maires du Nunavut à lui demander d'organiser une audition publique dans leur municipalité.

L'officier à la présidence, Monsieur le Juge Ted Richard, a dit que "les décisions de la Commission concernant quelles municipalités visiter sont basées sur un certain nombre de facteurs, y compris les demandes que nous recevons des maires et d'autres intervenants. "

L'horaire complet des auditions publiques de la Commission sera annoncé au début 2011.

Pour de plus amples informations:

Justice J.E. (Ted) Richard
Président de la Commission de délimitation des circonscriptions
Tel: (867) 873-7105

-30-